



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/AWGLCA/2008/3
16 mai 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'ACTION
CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE
LA CONVENTION**

**Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme
au titre de la Convention sur sa première session,
tenue à Bangkok du 31 mars au 4 avril 2008**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour).....	1 – 6	2
A. Cérémonie d'accueil organisée par le gouvernement du pays hôte	1 – 2	2
B. Ouverture de la session	3 – 6	2
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)	7 – 12	3
A. Adoption de l'ordre du jour	7 – 8	3
B. Organisation des travaux de la session.....	9 – 11	3
C. Élection de membres autres que le Président et le Vice-Président	12	4
III. ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL (Point 3 de l'ordre du jour).....	13 – 28	4
IV. QUESTIONS DIVERSES (Point 4 de l'ordre du jour).....	29	6
V. RAPPORT DE LA SESSION (Point 5 de l'ordre du jour).....	30	6
VI. CLÔTURE DE LA SESSION.....	31	6

Annexes

I. Activités en 2008.....		7
II. Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention était saisi à sa première session.....		9

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Cérémonie d'accueil organisée par le gouvernement du pays hôte

1. L'ouverture officielle de la session a été précédée par une cérémonie d'accueil organisée par le Gouvernement thaïlandais, pour marquer l'ouverture de la première session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) et de la première partie de la cinquième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
2. Des déclarations ont été faites par les personnalités suivantes: M. Sahas Bunditkul, Vice-Premier Ministre thaïlandais; M^{me} Noeleen Heyzer, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de l'ONU; M. Rachmat Witoelar, Ministre d'État indonésien pour l'environnement et Président de la Conférence des Parties à sa treizième session et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa troisième session; M. Janusz Zaleski, Sous-Secrétaire d'État, Ministère polonais de l'environnement; et M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Un message vidéo de M. BAN Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, a été diffusé.

B. Ouverture de la session

3. La première session du Groupe de travail spécial a eu lieu au Centre de conférence des Nations Unies de la CESAP, à Bangkok (Thaïlande), du 31 mars au 4 avril 2008.
4. Le Président du Groupe de travail spécial, M. Luiz Figueiredo Machado (Brésil), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue à toutes les Parties et aux observateurs. Il a également souhaité la bienvenue à M. Michael Zammit Cutajar (Malte), en tant que Vice-Président du Groupe de travail spécial.
5. Le Président a rappelé que trois mois auparavant, à Bali, les Parties avaient décidé de lancer un vaste processus pour permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en vue de parvenir à un résultat concerté et d'adopter une décision à la quinzième session de la Conférence des Parties en 2009. Dans le Plan d'action de Bali¹, les Parties avaient identifié cinq grands domaines, et un certain nombre d'éléments à l'intérieur de ces domaines, sur lesquels ce processus devrait porter: une vision commune de l'action concertée à long terme; une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques; une action renforcée pour l'adaptation; une action renforcée pour le développement et le transfert de technologies; et une action renforcée concernant l'apport de ressources financières et d'investissements. La tâche des Parties était vaste et la Convention leur servirait de guide dans cet effort commun.
6. Le Président a déclaré que le travail qu'avait à accomplir le Groupe de travail spécial à sa première session était de transformer le Plan d'action de Bali en un programme de travail cohérent et global qui permettrait aux Parties de mener à bien leur tâche et de parvenir à un résultat positif dans des délais ambitieux. Le Groupe de travail spécial devrait avancer étape par étape et poser des bases solides en vue d'un accord, et il devrait commencer par clarifier les questions, déterminer les contributions et les analyses nécessaires et formuler des idées et des propositions concrètes. Cela aiderait à forger un consensus sur les principaux éléments d'un éventuel résultat concerté et à hiérarchiser de façon cohérente les différentes options. L'étape finale consisterait en un effort déterminé de négociation pour parvenir à un résultat concerté. Le Président a noté que la quatorzième session de la Conférence des Parties

¹ Décision 1/CP.13.

permettrait d'évaluer les progrès accomplis et d'esquisser les travaux futurs. Sur cette base, le Groupe de travail spécial finaliserait en 2009 les options pour parvenir à un résultat concerté. À la présente session, les Parties auraient à déterminer «quand» et «comment» les questions seraient abordées et quelles contributions et analyses seraient nécessaires.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

7. À sa 1^{re} séance, le 31 mars, le Groupe de travail spécial a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté de la session (FCCC/AWGLCA/2008/1).
8. À la même séance, le Groupe a adopté son ordre du jour comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection de membres autres que le Président et le Vice-Président.
 3. Élaboration d'un programme de travail.
 4. Questions diverses.
 5. Rapport de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

9. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1^{re} séance, le 31 mars.
10. Rappelant la note relative au déroulement de la première session², le Président a proposé que, pour le point 3 de l'ordre du jour, une séance plénière officielle soit consacrée à une première série de déclarations des Parties et des organisations invitées en qualité d'observateur. Le Groupe de travail spécial se réunirait ensuite en séances plénières informelles, au cours desquelles les Parties échangeraient des vues de façon informelle et interactive, le Président les invitant à fournir des éclaircissements ou à réagir aux suggestions d'autres intervenants. Les Parties auraient également la possibilité de travailler de façon informelle, dans un cadre différent, à la rédaction du programme de travail. Ces modalités devaient permettre à toutes les délégations de participer pleinement et de façon transparente aux discussions, et faciliter les contributions des organisations invitées en qualité d'observateur, le cas échéant. Le Groupe de travail spécial a décidé de suivre cette proposition.
11. Une déclaration a été faite par la Suisse (au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement).

² FCCC/AWGLCA/2008/2.

C. Élection de membres autres que le Président et le Vice-Président (Point 2 c) de l'ordre du jour)

12. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1^{re} séance, le 31 mars. Le Président a rappelé que l'article 27 du projet de règlement intérieur disposait que le Groupe de travail spécial élisait son rapporteur. Il a informé les Parties que la candidature de M^{me} Lilian Portillo (Paraguay) avait été communiquée au secrétariat. Le Groupe a élu M^{me} Portillo Rapporteur, pour une durée d'un an.

III. Élaboration d'un programme de travail (Point 3 de l'ordre du jour)

1. Travaux

13. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances formelles, les 31 mars et 4 avril, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2008/2 et FCCC/AWGLCA/2008/MISC.1 et Add.1 à 3.

14. À la 1^{re} séance, le Président a rappelé qu'en adoptant le Plan d'action de Bali, la Conférence des Parties avait demandé au Groupe de travail spécial à sa première session d'élaborer un programme de travail de façon cohérente et intégrée et avait invité les Parties à présenter leurs vues. Les réponses à cette invitation avaient été encourageantes et constituaient un bon point de départ pour les discussions, puisque le secrétariat avait reçu 32 communications de Parties et groupes de Parties³. En outre, des communications présentées par des organisations invitées en qualité d'observateur avaient été affichées sur le site Web de la Convention⁴.

15. Le Président a noté que le Plan d'action de Bali donnait aux Parties des orientations claires quant aux éléments de fond à traiter, qui devaient constituer la base du programme de travail. À la présente session, il s'agirait de déterminer comment ces éléments devraient être abordés, en tenant compte des liens étroits entre les principaux domaines d'action. Les Parties devaient déterminer les contributions qui seraient nécessaires, ainsi que la façon dont le processus s'appuierait sur des données scientifiques, l'expérience de la mise en œuvre de la Convention et du Protocole de Kyoto, et des processus correspondants, les résultats d'autres processus intergouvernementaux pertinents et les vues des milieux économiques et scientifiques ainsi que de la société civile.

16. À la même séance, des déclarations ont été prononcées par les représentants de 36 Parties, dont une déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine, une au nom du Groupe africain, une au nom de l'Alliance des petits États insulaires, une au nom de la Communauté européenne et de ses États membres⁵, une au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement et une au nom des pays les moins avancés.

17. Toujours à la même séance, le Président a invité les organisations ci-après à faire une déclaration: Organisation de l'aviation civile internationale, Chambre de commerce internationale (au nom d'organisations non gouvernementales commerciales et industrielles), Climate Action Network (au nom d'organisations non gouvernementales environnementales), Confédération syndicale internationale et Réseau tiers monde.

³ FCCC/AWGLCA/2008/MISC.1 et Add.1 à 3.

⁴ http://unfccc.int/parties_and_observers/ngo/items/3689.php.

⁵ Déclaration à laquelle se sont associés la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Turquie.

18. Le Groupe de travail spécial s'est réuni en séances plénières informelles du 1^{er} au 3 avril pour poursuivre l'examen de la question.
19. À sa 2^e séance formelle, il a examiné et adopté le projet de conclusions⁶ proposé par le Président.
20. À la même séance, le Président a noté que les activités visées au paragraphe 1 b) i) du Plan d'action de Bali, axées sur les concepts d'engagements ou d'initiatives «mesurables, notifiables et vérifiables» et d'«efforts ... comparables», et au paragraphe 1 b) ii), axées sur le même concept de «mesurable, notifiable et vérifiable», avaient été différées jusqu'en 2009. Cela avait été décidé étant entendu que tous les éléments du Plan d'action de Bali figureraient à l'ordre du jour de toutes les sessions du Groupe de travail spécial.

2. Conclusions

21. Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention a rappelé son mandat contenu dans le Plan d'action de Bali, ainsi que les éléments qu'il devrait aborder, comme indiqué au paragraphe 1 de [sa] décision.
22. Il a pris note des points de vue exprimés par les Parties et les organisations invitées en qualité d'observateur dans leurs communications et leurs déclarations au cours de la session. Il avait procédé à un échange de vues sur l'élaboration d'un programme de travail biennal comme demandé au paragraphe 7 du Plan d'action de Bali. Il a invité son président à établir un résumé des points de vue exprimés lors de cet échange.
23. Le Groupe de travail spécial a en outre invité les Parties et les organisations accréditées en tant d'observateur à lui communiquer des informations complémentaires et à lui faire part de leurs points de vue et de leurs propositions au sujet du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali, en fonction des besoins de chaque session. Il a demandé au secrétariat d'afficher les communications, telles qu'il les recevrait, sur le site Web de la Convention, et de regrouper celles des Parties dans un document récapitulatif qui lui serait soumis pour examen.
24. Le Groupe de travail spécial a décidé de travailler de façon à progresser de manière cohérente, intégrée et transparente sur tous les éléments dont il était chargé aux termes du Plan d'action de Bali. Il a également décidé d'examiner, à chacune de ses sessions, chacun de ces divers éléments, en tenant compte de leurs liens réciproques ainsi que de leurs rapports avec les travaux des organes subsidiaires de la Convention dans le contexte de la Feuille de route de Bali⁷. Ces sessions seraient organisées de façon à laisser suffisamment de temps aux négociations et permettre ainsi à la Conférence des Parties de parvenir à un accord et d'adopter une décision à sa quinzième session.
25. Le Groupe de travail spécial a estimé qu'il aurait besoin de tenir au moins quatre sessions en 2009, dont la durée totale pourrait être de huit semaines. Il a demandé au secrétariat de lui fournir, à sa deuxième session, des informations sur les moyens et les ressources nécessaires et disponibles à cet effet. Il commencerait d'examiner son programme de travail pour 2009 à sa deuxième session en 2008, et terminerait cet examen au plus tard à sa quatrième session en 2008.
26. Le Groupe de travail spécial est convenu que ses travaux devraient être facilités par des ateliers et autres activités permettant de préciser et de mieux comprendre les éléments énoncés dans le Plan d'action de Bali. Il a donc demandé au secrétariat d'organiser, sous la direction de son président et en consultation

⁶ FCCC/AWGLCA/2008/L.2, avec des modifications présentées oralement par le Président.

⁷ Voir le paragraphe 135 du document FCCC/CP/2007/6.

avec les Parties, les ateliers dont la liste figure dans l'annexe I. Il a demandé au Président de faire figurer dans son résumé de chaque session les points de vue exprimés lors des ateliers.

27. Le Groupe de travail spécial a en outre demandé au secrétariat de compiler et de diffuser, comme demandé au paragraphe 11 du Plan d'action de Bali, une note d'information sur les travaux en cours au titre de la Convention en rapport avec les questions visées au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali.

28. Le Groupe de travail spécial a invité d'autres processus intergouvernementaux pertinents, les milieux économiques, la communauté scientifique et la société civile à prendre note de son programme de travail de façon à pouvoir y contribuer, conformément au paragraphe 11 du Plan d'action de Bali.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

29. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 2^e séance formelle, le 4 avril. Des déclarations ont été prononcées par les représentants de sept Parties, dont un représentant parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe africain, un au nom de la Communauté européenne et ses États membres⁸, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement et un au nom des pays les moins avancés.

V. Rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

30. À sa 2^e séance, le 4 avril, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur sa première session⁹. À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à établir la version finale de ce rapport avec l'aide du secrétariat et sous la supervision du Président.

VI. Clôture de la session

31. À la même séance, le Président a remercié les représentants de leurs contributions et le secrétariat de son soutien.

⁸ Déclaration à laquelle se sont associés la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Turquie.

⁹ FCCC/AWGLCA/2008/L.1.

Annexe I

Activités en 2008

DEUXIÈME SESSION	
Points de l'ordre du jour	Ateliers
<ul style="list-style-type: none"> • Vision commune de l'action concertée à long terme; • Action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques; • Action renforcée pour l'adaptation; • Action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation; • Action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure adaptation grâce aux ressources financières et à la technologie, y compris dans le cadre de l'adoption de plans d'action nationaux; • Flux d'investissement et flux financiers pour lutter contre les changements climatiques; • Mécanismes efficaces et moyens renforcés pour éliminer les obstacles à l'accélération de la mise au point et du transfert de technologies en faveur des pays en développement parties afin d'encourager l'accès à des technologies d'un coût abordable et respectueuses de l'environnement, et incitations financières et autres à cet effet; moyens d'accélérer l'adoption, la diffusion et le transfert de technologies d'un coût abordable respectueuses de l'environnement.
TROISIÈME SESSION	
Points de l'ordre du jour	Ateliers
<ul style="list-style-type: none"> • Vision commune de l'action concertée à long terme; • Action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques; • Action renforcée pour l'adaptation; • Action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation; • Action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissement pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et incitations en vue de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement; et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du développement des stocks forestiers de carbone dans les pays en développement; • Approches sectorielles concertées et actions sectorielles pour renforcer l'application de l'alinéa c du paragraphe 1 de l'article 4 de la Convention.

QUATRIÈME SESSION	
Points de l'ordre du jour	Ateliers
<ul style="list-style-type: none">• Vision commune de l'action concertée à long terme;• Action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques;• Action renforcée pour l'adaptation;• Action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation;• Action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissement pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique.	<ul style="list-style-type: none">• Stratégies de gestion et de réduction des risques, y compris de partage des risques et des mécanismes de transfert tels que l'assurance;• Coopération en matière de recherche-développement sur les technologies actuelles, nouvelles et innovantes, y compris les solutions gagnant-gagnant;• Vision commune d'une action concertée à long terme.

Annexe II

Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention était saisi à sa première session

FCCC/AWGLCA/2008/1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/AWGLCA/2008/2	Note relative au déroulement de la première session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/MISC.1 et Add.1 à 3	Views regarding the work programme of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Submissions from Parties.
FCCC/AWGCLA/2008/L.1	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa première session
FCCC/AWGLCA/2008/L.2	Élaboration d'un programme de travail. Projet de conclusions présenté par le Président
